

# Nouvelles fédérales

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): - **(1993)**

Heft 55: **Fondue isch guät und git ä guäti Lunä**

PDF erstellt am: **30.06.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



# Résultat des votations du 26 septembre

**Peuple et cantons ont donc largement approuvé les 5 objets proposés au vote. N.B. : la majorité des cantons n'était pas nécessaire pour les arrêtés fédéraux urgents (AFU) sur l'assurance maladie et le chômage, puisqu'il s'agissait de votations référendaires et non de modifications de la constitution.**

**L'AFU sur le chômage a été approuvé par 70,4% des électeurs (le référendum lancé par les syndicats et le socialistes s'opposait à la réduction des indemnités journalières pour environ 1/4 des chômeurs).**

■ L'article constitutionnel permettant à la Confédération de mieux lutter contre l'usage abusif des armes a été unanimement accepté (86,3% de oui).

■ Une première en Suisse : le 1er août sera férié, peut-être dès 1994... L'initiative lancée par les démocrates suisses a été plébiscitée par 83,8% des votants, les Tessinois (93% de oui) et les Genevois (90,4%) appréciant particulièrement cette initiative.

■ L'AFU contre le renchérissement de l'assurance maladie a été, lui, approuvé par 80,6% des voix : c'est un échec total pour le parti du travail qui s'opposait à la création d'une taxe hospitalière.

■ Le district bernois du Laufon sera donc rattaché au canton de Bâle-Campagne dès le 1er janvier prochain : 75,2% des électeurs ont dit oui à ce rattachement dont il était question depuis... une vingtaine d'années.

## Aux urnes !

Le 28 novembre prochain, vous voterez, entre autres, pour ou contre l'introduction de la TVA. Voici l'énoncé des objets de ces votations.

### Acceptez-vous :

- l'arrêté fédéral du 18 juin 1993 sur la contribution et l'assainissement des finances fédérales ?
- l'arrêté fédéral du 18 juin 1993 prévoyant des mesures garantissant le maintien de la sécurité sociale ?
- l'arrêté fédéral du 18 juin 1993 sur les impôts de consommation spéciaux ?
- l'initiative populaire "pour la prévention des problèmes liés à l'alcool" ?
- l'initiative populaire "pour la prévention des problèmes liés au tabac" ?

## On en parle

Le mensuel économique français "Capital", dans son édition d'octobre, fait l'inventaire des "100 hommes les plus puissants d'Europe". On y retrouve, évidemment, bon nombre de Français. Mais aussi 8 Helvètes ainsi que l'Allemand Helmut Maucher, grand patron de Nestlé. Rainer Gut, président du Crédit Suisse, l'inévitable Nicolas Hayek, président de la SMH, Andres Leuenberg, administrateur délégué de Roche et futur patron du Vorort (il le sera en 1994), le médiatique David de Pury, co-président d'ABB, Stephan et Thomas Schmidheiny, actionnaires de la SMH, d'ABB et de la Hodlerbank, 1er groupe cimentier du monde, Michael Ringier qui, du haut de ses deux mètres domine la presse alémanique et, enfin, Klaus Schwab, organisateur du Forum de Davos ont les honneurs de ce tableau de chasse un peu particulier.

CANTONS	Arrêté sur les armes		Arrêté sur le Laufennais		Initiative sur le 1 <sup>er</sup> Août		Arrêté sur Ass.-Maladie		Arrêté sur le chômage		Participation %
	OUI %	NON %	OUI %	NON %	OUI %	NON %	OUI %	NON %	OUI %	NON %	
Zurich	88,4	11,6	79,1	20,9	89,2	10,8	85,2	14,8	72,1	27,9	46,6
Berne	85,2	14,8	57,3	42,7	81,5	18,5	81,7	18,3	70,3	29,7	41,9
Lucerne	84,7	15,3	79,3	20,7	76,5	23,5	80,4	19,6	73,0	27,0	36,7
Uri	81,4	18,6	75,2	24,8	80,5	19,5	82,2	17,8	74,1	25,9	33,0
Schwyz	77,7	22,3	73,8	26,2	75,3	24,7	75,6	20,4	67,1	32,9	30,5
Obwald	79,2	20,8	72,4	27,6	68,0	32,0	82,0	18,0	72,9	27,1	32,5
Nidwald	81,4	18,6	78,1	21,9	79,3	20,7	74,9	25,1	74,1	25,9	36,5
Glaris	83,2	16,8	71,7	28,3	76,4	23,6	84,1	15,9	76,4	23,6	31,3
Zoug	84,1	15,9	80,7	19,3	83,1	16,9	80,4	19,6	71,3	26,7	46,2
Fribourg	85,8	14,2	87,0	13,0	81,9	18,1	72,0	28,0	69,3	30,7	33,8
Soleure	81,5	18,5	55,6	44,4	85,3	14,7	75,6	24,4	66,0	34,0	50,6
Bâle-Ville	93,4	6,6	81,8	18,2	85,9	14,1	77,4	22,6	68,2	31,8	44,0
Bâle-Campagne	88,8	11,2	66,8	33,2	87,3	12,7	77,2	22,8	68,7	31,3	49,2
Schaffhouse	82,8	17,2	64,8	35,2	86,9	13,1	82,3	17,7	66,1	33,9	65,4
Appenzell/AR	85,5	14,5	74,0	26,0	74,5	25,5	80,4	19,6	72,8	27,2	48,0
Appenzell/AI	83,1	16,9	73,8	26,2	59,3	40,7	81,2	18,8	72,8	27,2	36,1
Saint-Gall	88,4	11,6	80,6	19,4	81,7	18,3	81,6	18,2	73,1	26,9	38,2
Grisons	86,0	14,0	77,7	22,3	78,0	22,0	83,6	16,4	73,4	26,6	28,5
Argovie	81,5	18,5	72,9	27,1	83,5	16,5	80,2	19,8	70,1	29,9	41,5
Thurgovie	84,6	15,4	74,6	25,4	86,1	13,9	81,2	18,8	71,6	28,4	37,6
Tessin	86,0	14,0	88,4	11,6	93,0	7,0	72,4	27,6	66,0	34,0	32,5
Vaud	87,9	12,1	91,6	8,4	78,2	21,8	81,0	19,0	71,1	28,9	31,4
Valais	84,0	16,0	86,7	13,3	81,5	18,5	79,1	20,9	72,7	27,3	28,9
Neuchâtel	88,9	11,1	87,1	12,9	78,2	21,8	76,2	23,8	67,8	32,2	31,5
Genève	92,8	7,2	93,5	6,5	90,4	9,6	79,0	21,0	68,8	31,2	35,0
Jura	88,7	11,3	89,0	11	71,9	28,1	74,8	25,2	59,9	40,1	34,4
<b>TOTAL</b>	<b>86,3</b>	<b>13,7</b>	<b>75,2</b>	<b>24,8</b>	<b>83,8</b>	<b>16,2</b>	<b>80,6</b>	<b>19,4</b>	<b>70,4</b>	<b>29,6</b>	<b>39,0</b>





## Libération

Les sept otages encore retenus en Turquie par le PKK (parti des travailleurs kurdes), parmi lesquels se trouvaient trois Tessinois partis à la recherche de l'Arche de Noé, ont enfin été relâchés après plusieurs semaines de négociations. Des discussions d'autant plus difficiles que les relations diplomatiques suisses avec la Turquie ne sont pas, depuis la fusillade de l'Ambassade de Turquie à Berne, des plus simples. Libérés le 13 septembre dernier à Dogubayazit, les otages ont été immédiatement appréhendés par la police turque qui ne les a relâchés qu'un jour plus tard, interdisant auparavant tout contact entre les prisonniers suisses et la délégation parlementaire suisse venue les chercher (la Bâloise Angeline Fankhauser et le St-Gallois Eugen David) à la demande du PKK. D'après l'un des otages tessinois, Nico Pianta, la police turque les accusait de collaborer avec le PKK et aurait saisi pour cette raison tous les documents et le matériel qu'ils transportaient avec eux : les trente jours passés dans les montagnes, explique Nico Pianta, ont été moins durs que cette journée d'interrogatoire... Les Tessinois et un ami italien avaient été faits prisonniers le 18 août dernier par les rebelles kurdes et emmenés dans un camp où se trouvaient déjà deux Allemands et un Néo-Zélandais. Les ravisseurs semblent avoir bien traité leurs otages qui ont souffert cependant lors d'un déplacement du camp : ils ont dû marcher deux nuits de suite, à plus de 3.000 mètres d'altitude. Surtout, les bombardements effectués par l'armée turque les derniers jours avant leur libération les ont terrorisés : "nous avons eu très peur", confiait Nico Pianta au Conseiller Fédéral Flavio Cotti, venu l'accueillir à l'aéroport d'Agno (TI) le mercredi qui a suivi sa libération. ■

## Salaires

Récession oblige, les Exécutifs cantonaux cherchent à faire des économies sur tous les postes de dépenses. Les salaires des fonctionnaires s'en sont déjà ressentis. Et ceux des Conseillers d'Etat n'y échappent pas non plus. Ainsi, Genève a-t-il gelé les salaires de ses Conseillers d'Etat au niveau 92, suivant l'exemple des cantons de Zurich et d'Appenzell Rhodes Intérieures. Ceci dit, les Conseillers zurichoïses ne sont pas à plaindre : ils restent les Conseillers d'Etat les mieux payés de Suisse. Leur canton leur verse en effet un salaire annuel de 299.732 frs.s. Bâle-Ville, qui paye 272.590 frs.s., fait presque aussi bien. Puis, en ordre décroissant, viennent les cantons de Bâle-Campagne, Argovie, Berne, Thurgovie, Soleure, St Gall et

Vaud. Ce dernier offre une annuité de 222.812 frs.s. à ses Conseillers. Bien plus que le Jura, qui ne peut offrir que 178.810 frs.s. à ses ministres. Une somme qui doit sembler encore importante au Conseiller d'Etat uranais : lui perçoit un salaire annuel de 84.342 frs. Cependant, tous ne sont pas à même d'enseigner. Certains Conseillers doivent ainsi assumer leurs frais (comme à Zurich) tandis que d'autres touchent des indemnités allant de 2.000 à 15.000 frs.s. par an. Sans oublier les avantages en nature : Zurichois et Valaisans disposent d'une voiture de service, un abonnement aux CFF en 1ère classe est offert aux Bernois ; quant aux Genevois, ils doivent se contenter d'une seule voiture pour tout l'Exécutif... ■

## Combien gagne un cadre ?

Les Conseillers d'Etat zurichoïses ne sont pas les seuls à être les mieux lotis en Suisse : les cadres aussi. Leurs collègues genevois, vaudois et neuchâtelois se situent au milieu de l'échelle, tandis que Fribourgeois, Valaisans et Jurassiens sont à la traîne. C'est ce que nous apprend l'étude "Salaire des cadres en Suisse en 1993", qui indique également que le salaire moyen national est, cette année, de 127.700 frs.s., en augmentation de 4,8% par rapport à 1992. La moitié des salaires se situe entre 91.200 et 143.400 frs.s. Si les salaires des cadres ont augmenté plus que ceux des employés, une chose n'a pas changé : la disparité des salaires entre hommes et femmes. Ainsi, un cadre touche, en moyenne toujours, 129.000 frs.s. Sa consœur se contente de 93.400 frs.s., soit 38% de moins. Le fait que très peu de femmes accèdent aux postes élevés de la hiérarchie - 1% seulement d'entre elles sont P D-G - n'explique pas tout. En fait, l'étude démontre que "plus le niveau ou la qualification du cadre augmente, plus l'écart des salaires s'accroît". Autre différence de taille relevée par l'étude : l'écart entre les directeurs généraux et le reste de l'encadrement s'agrandit. Le

salaire moyen des premiers s'est établi à 231.400 frs.s., tandis que les cadres dits du "4ème niveau" (en bas de la pyramide) touchent eux 94.000 frs.s. A noter enfin que l'augmentation générale de 4,8% est à relativiser. En effet, elle est de 1,3% en Valais, à Fribourg et dans le Jura. A Genève, Neuchâtel et Vaud, la hausse n'excède pas 0,7% pour un salaire moyen de 125.600 frs.s. Et si les services affichent glorieusement une hausse de 14,4%, la progression dans le secteur industriel est limitée à 3,5%. ■

## STS 61

Le Suisse Claude Nicollier participera à un vol de la navette américaine Endeavour, au mois de décembre prochain. Astronaute de l'Agence Spatiale Européenne depuis 15 ans (ESA), il participera à une mission d'entretien du télescope Hubble et devra manœuvrer le bras télémanipulateur du vaisseau pendant que ses coéquipiers, à l'extérieur, procéderont aux réparations du télescope. NDLR : vous pourrez lire un interview de C. Nicollier dans le prochain Messenger Suisse. ■

## A l'attaque !

L'horlogerie suisse s'attaque désormais au marché chinois. Swatch y vend déjà ses montres depuis le mois de juillet et entend bien transformer brillamment l'essai : la Chine doit devenir le plus gros acheteur de la SMH : "Nous espérons que dans 3 ans, la Chine sera notre premier marché au monde", déclarait en août dernier Kurt Hefti, directeur régional pour SMH au Proche-Orient. La SMH emploie déjà une trentaine de personnes à Shanghai et Pékin et compte 11 points de vente en Chine. Le haut de gamme cède aussi aux chants des sirènes : Chopard, Audemars-Piguet et Rolex ont profité de l'été pour inaugurer leurs premiers points de vente. Représentés par un distributeur installé à Hong-Kong, Dickson, ces horlogers suisses envisagent en outre l'ouverture de 14 points de vente dès l'année prochaine. ■





**brèves...**

**NESTLE** : Après Carnation en 1985, Buitoni en 1986, Rowntree en 1988 et Perrier en 1992, c'est au tour du fabricant italien Italgel de se faire croquer par Nestlé. Ces achats successifs dans le domaine de l'agroalimentaire sont une nouvelle preuve de la bonne santé de l'entreprise veveysane.

**MÖVENPICK** : Ueli Prager, 77 ans, après avoir vendu sa société Mövenpick à l'homme d'affaires allemand August von Finck, quitte sa dernière fonction au sein du groupe qu'il avait fondé : celle de président d'honneur. Mais il reste président de Carlton Holding et possède toujours un vignoble en Californie...

**EMPLOI** : Quelque 3.000 postes devraient être supprimés au Département Militaire Fédéral (DMF) dans le cadre des restrictions budgétaires et de celui de "DMF 95", le projet de réforme de l'armée. Ce chiffre n'a rien de définitif, puisque de l'aveu même du chef du DMF, Kaspar Villiger, de nouvelles coupes budgétaires

pourraient intervenir.

**SOCIÉTÉ** : On vit très vieux, en Suisse. L'espérance de vie y est même une des plus longues (82,1 ans pour une femme, 75,9 ans pour un homme), avec le Japon, la Suède et l'Islande. Les principales causes de décès : les maladies cardio-vasculaires (48,8% chez les femmes, 29,5% chez les hommes) et les tumeurs (24,8% de femmes en meurent, 29,5% chez les hommes). Le nombre des toxicomanes augmente : ils étaient 4.500 en 1977, 14.000 en 1990. Quant au sida, le rapport est, pour une population de 100.000 habitants, de 33,4 cas de personnes atteintes : le taux le plus élevé d'Europe, mais qui, toutefois, se stabilise depuis 1990.

**TRAVAIL** : Le Conseil Fédéral projette d'abaisser de 5% le nombre d'employés saisonniers dans le cadre de la réglementation de la main-d'oeuvre étrangère. Le contingent d'autorisations saisonnières devrait ainsi passer de 163.750 à 155.000. A terme, le Conseil Fédéral vise la suppression du statut de travailleur saisonnier.

**SPORT** : Le Crédit Suisse devient le principal sponsor des équipes nationales membres de l'Association Suisse de Football (ASF). Cette dernière obtient en outre l'appui de deux autres partenaires financiers : la Banque Populaire Suisse et la Société du Sport-Toto.

**DEPART** : Fritz Leutwiler, ancien président de la Banque Nationale Suisse, artisan de la fusion BBC-ASEA, quitte, en compagnie de Thomas Schmidheiny, le parti radical. Motifs : ils jugent la politique économique du parti trop timorée.

**ARMÉE 95** : La réorganisation du DMF continue. Actuellement, il est fortement question de remplacer le chef d'instruction par un inspecteur des armées. Deux projets sont à l'étude. Le premier prévoit le maintien du groupement de l'instruction. Son chef serait responsable de tous les domaines de l'instruction et devrait assurer le contrôle de l'instruction dans les corps. Deuxième variante : l'engagement, la logistique et l'instruction seraient regroupées sous le commandement du chef d'Etat-Major général. Un inspecteur des armées aurait alors la tâche d'apprécier le respect des règles militaires.

**ANNIVERSAIRE** : Le "Don national suisse pour nos soldats et leurs familles" fête ses 75 ans. Signe des temps, son bureau d'aide sociale est intervenu 2.500 fois durant les six derniers mois, soit 20% de plus qu'à la même époque l'an passé. L'aide apportée consiste surtout en secours financiers, en assistance ou conseils de toutes sortes.

**SWISSAIR** : Le personnel de la compagnie aérienne (8800 employés) devra travailler une heure de plus par semaine pour le même salaire l'an prochain. D'autre part, les primes au mérite remplaceront les augmentations automatiques de salaire.

**PIMPON** : Lors d'un match éliminatoire comptant pour la Coupe du Monde de football 1994, la Suisse arrache le match nul à l'Ecosse. Elle obtient ainsi un

point qui la rapproche du stade ultime. La Suisse n'a pas participé à une coupe du monde de football depuis 1966. Ce sont les Ecossais qui ont ouvert la marque, à la 50ème minute, par un but de Collins. Les Suisses égalisaient 20 minutes plus tard, grâce à un penalty de Bregy. L'équipe nationale suisse reste invaincue, après huit matchs sans défaites (5 réussis, 3 nuls).

**AH MAIS !** La Suisse veut interdire le foie gras ? Alors la France interdira l'importation du chocolat suisse. C'est à peu près ce que réclame Henri Emmanuelli, président du Conseil général des Landes, qui veut déposer un projet de loi allant en ce sens. Une manière de répondre au Conseil National suisse, qui vient d'accepter de transformer en postulat la pétition de l'Association "contre les fabriques d'animaux", qui réclame l'interdiction du foie gras en Suisse. Les initiateurs du texte n'apprécient en effet pas du tout que canards et oies soient gavés de force...et ils avaient déjà obtenu l'an passé que certains détaillants suisses retirent le foie gras de la vente.

**ACCORD** : Suite à un accord passé entre la Suisse et l'Allemagne, la taxe spéciale imposée par les Allemands aux camions suisses est supprimée. Cette taxe avait été créée, en mesure de rétorsion, lorsque la Suisse avait instauré la taxe pour les poids lourds.

**CULTURE** : Le Conseil Fédéral ouvre une consultation sur une nouvelle disposition constitutionnelle. Celle-ci permettrait au Conseil Fédéral de légiférer en matière d'importation, d'exportation et de restitution de biens culturels.

**PARTENAIRES** : Helvetia, KFW Winterthour et Concordia s'allient et fondent la holding "Swisscare", qui représentera quelque 2,5 millions d'assurés. Les entreprises affirment qu'elles conserveront leur autonomie mais que cette union leur confèrera un poids certain face aux hôpitaux, aux pharmaciens et aux méde-

**Gare aux amendes !**

Le Conseil Fédéral a décidé d'augmenter de 200% les amendes d'ordre, "pour les adapter au coût de la vie", explique-t-il. Les amendes, infligées pour infraction au code de la route, passeraient ainsi de 100 à 300 frs.s. (montant maximal). Dans la foulée, le Conseil Fédéral voudrait également apporter quelques modifications à la loi, dont certaines risquent fort d'être controversées. Ainsi, il pourrait être possible de prélever une amende pour une infraction constatée non pas par la police, mais par de simples particuliers. D'après le Conseil Fédéral, cette disposition permettrait de décharger les autorités judiciaires du traitement d'infractions mineures. Autre mesure envisagée :

actuellement une procédure, dite ordinaire, est appliquée à toute personne ayant commis plusieurs infractions donnant lieu à des amendes de plus de 150 frs.s. Cette procédure serait abandonnée, pour peu que les infractions n'aient pas été de nature à mettre la sécurité routière en danger. Le conducteur en faute pourrait alors cumuler les amendes, sans limitation de montant. Autre proposition du Conseil Fédéral : le délai de paiement passerait de 10 à 30 jours. En présentant ces nouveaux aménagements, le Conseil Fédéral a insisté sur l'aspect dissuasif d'une amende plus chère : la sécurité devrait y gagner. Les cantons aussi, même s'il est difficile d'évaluer l'augmentation de ce genre de recettes... ■





ains, lorsqu'il s'agira de négocier les prix des soins et des médicaments. Dans la foulée, les trois assureurs annoncent la création, d'ici 1996, de trois centres médicaux qu'ils géreront, en Suisse romande, à Genève, Lausanne et Sion.

**EN TETE :** Une étude autrichienne révèle que la Suisse, parmi tous les pays membres de l'OCDE, est le pays qui paye le plus cher ses médicaments. Cette comparaison porte sur environ cent médicaments dont le principe actif, la composition et le contenu sont identiques partout. D'après cette étude, le consommateur suisse paye, en moyenne, 33% de plus qu'en Autriche, 11% de plus qu'en Allemagne et...150% de plus qu'en France.

**L'AFFAIRE :** Plus d'un an après l'attentat qui avait coûté la vie au juge Falcone, le 23 mai 1992, les journaux italiens reparlent d'une "piste suisse". Elle conduirait à des comptes bancaires suspects, liés non seulement à des membres de la mafia, mais aussi à des parlementaires italiens. Cette "piste" avait déjà été évoquée quelques jours après l'attentat et aussitôt démentie par les enquêteurs. Et, de nouveau, le Parquet de Caltanissetta rejette cette rumeur.

**RIPOSTE :** Le groupe de presse Ringier lance une nouvelle formule d'annonces combinées (regroupant plusieurs journaux), le

"Ringier Media Tool", riposte au "Swiss Pool" créé voici quelques mois par 7 quotidiens suisses. Ces deux nouvelles régies devraient commencer leur travail dès le 1er janvier prochain.

**RAIL 2000 :** Les CFF viennent de remettre un rapport au Conseil Fédéral intitulé "Rail 1ère étape" qui servira de base...à un autre rapport, établi cette fois par le Département Fédéral des Transports (DFTCE) pour les Chambres fédérales. Le rapport des CFF propose un projet qui répond aux exigences du DFTCE et qui limiterait le prix global de la réalisation des travaux à 5,4 milliards de frs.s.

**FERMETURE :** L'Office National Suisse du Tourisme (ONST) fermera son bureau de San Francisco à la fin de l'année. "En prévision, explique le porte-parole de l'ONST, Jean-Pierre Engen, des conclusions du rapport Hayek". Il ne restera aux USA plus que trois représentations de l'ONST.

**BAPTEME :** Sierre, qui fêtait le 125ème anniversaire de l'arrivée du chemin de fer en sa ville, a servi de cadre pour le baptême d'une rame de TGV, qui portera désormais le nom de "Valais". Cette rame circulera entre Paris et Lausanne.

**NOMINATION :** Jules Kyburz est nommé par le Conseil Fédéral président du conseil d'administration des CFF. Le président de la Migros succède ainsi au Neuchâtelois Carlos Grosjean.

**EMPLOI :** Le Conseil Fédéral débloque 20 millions de frs.s. supplémentaires en faveur du programme de promotion de l'emploi dans la construction. Les prêts d'un montant global de 50 millions de frs.s. prévus pour 1993 et 1994 sont en effet presque épuisés.

**SOUTIEN :** La Suisse débloque un crédit de 15 millions de frs.s. qui seront utilisés pour améliorer l'enseignement primaire et secondaire au Laos. Cet argent servira à un projet de développement soutenu par l'Etat laotien, la Suisse et la Banque mondiale.

## Euroculture



Ils étaient une soixantaine de jeunes, âgés de 18 à 25 ans, venus de 29 pays membres du Conseil de l'Europe, à s'être retrouvés en Suisse, une semaine durant, en tant qu'invités de l'Office National Suisse du Tourisme (ONST). Au programme : les chemins de pèlerinage, la Voie Suisse, Martigny et la Fondation Giannada, une rencontre avec la conseillère fédérale Ruth Dreifuss à Berne... Un voyage qui se termina à Paris où le groupe fut reçu le 9 septembre au matin à l'UNESCO par Henri Lopes, adjoint au directeur général, puis à l'Élysée, par le Président François Mitterrand. Pour bon nombre de participants, ce voyage en Suisse fut une première. Ainsi, Emmanuelle et Bénédicte, deux jeunes Françaises étudiantes en tourisme: elles n'étaient encore jamais allées en Suisse. Leur impression ? La Suisse, c'est beau, c'est propre et c'est vert. Des qualificatifs entendus... unes soixantaine de fois. Patrick, un étudiant en lettres de la République de San Marin, trouve lui remarquables les institutions politiques suisses, qui permettent aux minorités de s'exprimer. L'ONST voulait-il, grâce à ce voyage, prouver que tous les chemins mènent en Suisse ? En tous cas, si les jeunes invités ne promettent pas expressément de revenir en Suisse, tous sont unanimes : vivre dans un groupe composé de plusieurs nationalités leur aura appris à comprendre la différence. Le premier pas pour accepter "l'autre". Et, s'ils se sont dits impressionnés par les réceptions à l'UNESCO ou à l'Élysée, ils considèrent surtout comme un cadeau la possibilité qui leur fut accordée de rencontrer d'autres jeunes Européens. "On espère les revoir", dit Emmanuelle. Euroculture, ou la culture comme outil de compréhension entre les peuples...

Publicité



Maison d'Accueil - 1344 L'Abbaye  
Tél. (021) 841 17 84

Fatigué ou en recherche  
convalescent ou vacancier

La MAISON D'ACCUEIL  
vous propose

un lieu de repos, de promenades  
un lieu d'écoute et de prières  
une table familiale  
de jolies chambres à 1 ou 2 lits



LA VALLÉE DE JOUX  
Un art de vivre